

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La décennie 90 et le début du nouveau millénaire confirment le rôle croissant joué par les migrations dans le contexte de mondialisation des économies. Un aperçu des tendances des flux sur toute cette période montre que si les États-Unis, le Canada et l'Australie restent de grands pays d'installation, l'Europe a connu aussi d'importantes vagues migratoires. Au sein de la zone OCDE, c'est en effet en Europe que l'accroissement de l'immigration a été le plus marqué au début des années 90. C'est l'Europe aussi qui a accueilli le plus grand nombre de demandeurs d'asile et l'augmentation récente de ces demandes dans certains pays d'Europe centrale et orientale, et dans une moindre mesure en Europe du Sud, contribuera sans doute à conforter cette tendance dans les prochaines années.

*La mondialisation des économies s'accompagne d'une intensification des flux migratoires et du nombre des demandes d'asile*

Par rapport à la situation qui prévalait au début des années 90, la part des étrangers ou des immigrés dans la population totale en 2000, ainsi que dans la population active, s'est accrue dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment aux États-Unis et en Australie et, dans une moindre mesure, au Canada, au Japon et en Corée. Cette tendance est aussi marquée dans l'Espace économique européen, où la croissance du nombre des résidents étrangers a plus que compensé la diminution des effectifs de la population étrangère, du fait des acquisitions de nationalité, évaluées en moyenne annuelle à 550 000 personnes.

*L'apport migratoire joue un rôle croissant dans l'augmentation de la population des pays d'accueil...*

Les changements géopolitiques intervenus au cours de la dernière décennie, et notamment la libéralisation des mouvements de personnes en Europe centrale et orientale, ont élargi l'espace géographique de référence des migrations internationales. En outre, un nombre croissant d'immigrants, originaires d'Asie, d'Afrique subsaharienne et d'Amérique centrale et latine, alimentent les flux à destination de plusieurs pays Membres de l'OCDE. On note par exemple un accroissement des flux en provenance de Chine, des Philippines, de Roumanie et, plus récemment d'Ukraine, du Brésil, d'Équateur, d'Argentine, du Sénégal, du Cap-Vert et d'Afrique du Sud. Le développement de nouveaux flux, malgré la persistance de courants traditionnels, a modifié la répartition par nationalité de la population étrangère dans plusieurs pays d'accueil. Par ailleurs, la dispersion des migrants de même origine entre les différents pays d'accueil tend à s'accroître. C'est le cas, par exemple, des ressortissants de l'ex-Yougoslavie installés de longue date en Allemagne, en Autriche, en Suisse, et plus récemment dans les Pays scandinaves et en Italie. Il en va de même pour les citoyens du Maroc, arrivés d'abord en France, puis en Belgique et aux Pays-Bas et ayant émigré aussi, ces dernières années, en Espagne et en Italie. Les Chinois, quant à eux, sont présents dans un plus grand nombre de pays Membres de l'OCDE.

*... qui enregistrent d'importants changements quant aux pays d'origine des migrants*

*En 2000 et 2001, l'augmentation des migrations à des fins d'emploi et au titre du regroupement familial se poursuit. On note aussi une persistance des migrations irrégulières*

Au cours de l'année 2000, et sur la base des données disponibles en 2001, l'accroissement des flux d'entrées se poursuit dans un grand nombre de pays de l'OCDE, et plus particulièrement aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon et dans les pays d'Europe du Sud. Les migrations à des fins d'emploi (et notamment les travailleurs temporaires qualifiés) continuent à augmenter. Il en va de même des flux de demandeurs d'asile et des entrées de personnes au titre du regroupement familial. La persistance des migrations irrégulières indique clairement les difficultés que rencontrent les pays d'accueil et les pays d'origine pour maîtriser les flux. En 2002, sous l'effet du retournement de conjoncture dans les secteurs des technologies avancées et des conséquences des attentats terroristes perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis, la plupart des pays de la zone OCDE n'ont pas pu échapper à un ralentissement de l'activité économique. Il est toutefois difficile de mesurer l'impact de ces événements sur la mobilité internationale des personnes et de se prononcer sur un éventuel renversement de tendance en ce qui concerne les flux d'immigration.

*La maîtrise des flux et la coopération avec les pays d'origine restent prioritaires au sein des politiques migratoires...*

Tous les différents types de politiques migratoires ont été sollicités ces deux dernières années. Les pays de l'OCDE ont adopté une attitude plus restrictive vis-à-vis de l'entrée et du séjour des étrangers, certains ont même durci les conditions requises pour procéder au regroupement familial (par exemple en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas), tout en accordant en même temps plus d'importance aux procédures de sélection des nouveaux immigrés et notamment des travailleurs qualifiés (c'est le cas des pays d'installation mais aussi du Royaume-Uni, de la France et de la Norvège, par exemple). Les mesures visant à accélérer l'examen des demandes d'asile et à décourager les demandes d'asile manifestement non fondées ont pris une plus grande dimension. La lutte contre l'immigration irrégulière et l'emploi illégal d'étrangers a été renforcée, tant par des contrôles plus stricts aux frontières, des inspections sur les lieux de travail et des contrôles d'identité à l'intérieur du territoire, que par des actions de coopération internationale avec les pays d'origine pour la réadmission des étrangers en situation irrégulière, assorties parfois de la signature de nouveaux accords bilatéraux de main-d'œuvre. Parallèlement et dans certains pays Membres, des programmes de régularisation des étrangers en situation irrégulière ont concerné non seulement des travailleurs (comme au Portugal, en Italie, en Grèce ou en Espagne) mais aussi des membres des familles (États-Unis) et des demandeurs d'asile déboutés résidant depuis longtemps sur le territoire et/ou difficilement expulsables (par exemple en Suisse et au Luxembourg). L'intégration des immigrés et des étrangers reste aussi un sujet de préoccupation majeur dans la plupart des pays Membres de l'OCDE.

*... de même que l'intégration des immigrés dans la société et sur le marché du travail des pays d'accueil*

Le présent rapport accorde une attention particulière à cette question à travers l'éclairage porté tout au long de la première partie grâce à une série d'encadrés spécifiques. Ces encadrés mettent l'accent sur les compétences linguistiques des nouveaux arrivants et sur le rôle déterminant de la maîtrise de la langue du pays d'accueil pour leur intégration sur le marché du travail. Les performances scolaires des enfants étrangers et d'origine étrangère sont également abordées, de même que la situation de l'emploi des jeunes et la nécessité d'améliorer

leurs qualifications professionnelles et de rénover les quartiers en difficulté, dans lesquels ils sont souvent concentrés. Si une attention particulière est accordée à la lutte contre le racisme et les discriminations au logement et à l'embauche, qui pénalisent surtout les jeunes, le cas des immigrés qui vieillissent est également évoqué ainsi que les difficultés institutionnelles et économiques que certains d'entre eux rencontrent à l'âge de la retraite. Enfin, dans plusieurs pays Membres de l'OCDE, la croissance des arrivées de mineurs non accompagnés ne soulève pas seulement des questions liées à la maîtrise des flux. Elle constitue aussi une cause grave de détresse humaine et oblige les pays concernés à mettre en place des centres d'accueil spéciaux et à consacrer des ressources supplémentaires pour prendre soin de ces enfants en attendant, soit de les intégrer dans la société, soit de les aider à retourner dans leurs pays d'origine.

\*\*\*

La deuxième partie de ce rapport présente un panorama des recherches récentes sur les pénuries de main-d'œuvre et le rôle que les migrations pourraient jouer pour les atténuer. La croissance économique de la fin des années 90, conjuguée à la montée des préoccupations quant au vieillissement des populations, a en effet conduit de nombreux pays Membres à envisager de recourir plus largement à l'immigration afin d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre. Des réserves de main-d'œuvre existent mais elles ne revêtent pas la même ampleur selon les pays. Il n'est pas certain, par ailleurs, qu'elles puissent correspondre aux besoins immédiats du marché du travail, et enfin il n'est pas toujours facile de les mobiliser rapidement.

*Cette année, le chapitre spécial traite des pénuries de main-d'œuvre et du recours à l'immigration*

Ce panorama des études récentes révèle la grande diversité des méthodes employées par un certain nombre de pays Membres de l'OCDE pour évaluer les pénuries de main-d'œuvre actuelles et à venir. Si les compétences et qualifications liées aux nouvelles technologies font défaut, notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, elles ne sont toutefois pas les seules à être recherchées. Les évolutions démographiques, qui conduisent à un vieillissement des populations dans la plupart des pays de l'OCDE, et l'importance croissante prise par les soins de santé liés à ce vieillissement affectent les besoins en personnel social et médical. C'est également le cas pour les enseignants et les personnels de haut niveau dans le domaine biomédical et agro-alimentaire. Les tensions sur le marché du travail concernent aussi des emplois peu qualifiés dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la construction, la restauration, le tourisme et les services rendus aux ménages.

*Les études disponibles confirment l'existence de tensions sur le marché du travail, notamment pour les emplois qualifiés...*

Face à des pénuries qui revêtent parfois un caractère structurel, certains pays n'envisagent pas nécessairement de recourir de manière accrue au recrutement de travailleurs étrangers, d'autres au contraire mettent l'accent sur les possibilités d'atténuer ces pénuries *via* un recours plus large à l'immigration sélective de main-d'œuvre, parfois temporaire, ou dans l'optique de dégager à long terme des bénéficiaires plus grands de l'apport migratoire.

*... mais tous les pays de l'OCDE n'envisagent pas nécessairement d'accroître les migrations à des fins d'emploi*

*Il importe de mieux préparer  
et former les générations  
présentes et futures car le recours  
à l'immigration rencontre  
des limites*

Le rapport montre aussi que l'immigration à elle seule ne permettra pas de résoudre les dysfonctionnements du marché du travail et que les politiques migratoires sélectives à des fins d'emploi rencontrent des limites. Il préconise d'encourager et de poursuivre les efforts déployés actuellement afin de mobiliser les réserves de main-d'œuvre existantes. Le rapport propose aussi de mieux explorer les besoins sectoriels et régionaux futurs du marché du travail ainsi que les conséquences à long terme d'un recours plus important aux migrations pour l'emploi.

\*\*\*

La troisième partie de ce rapport contient des notes par pays sur les développements récents intervenus dans les mouvements et les politiques migratoires.